



# Commune d'Hesdigneul-les-Boulogne

LE 29 JUIN 2022

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2022



L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre juin, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Yves Hennequin, Maire, suite à la convocation en date du vingt juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux à l'exception de Messieurs Julien Caplier, David Seillier, Gilles Montador, Sébastien Poquet, et Madame Stéphanie Tellier.

Etaient excusés : Monsieur Gilles Montador a donné procuration à Monsieur Bruno Debove  
Monsieur Sébastien Poquet a donné procuration à Monsieur Yves Hennequin  
Madame Stéphanie Tellier a donné procuration à Monsieur Bruno Debove

Mme Valérie Feutry est désignée secrétaire de séance.

### OBJET : AMELIORATION DE LA DESSERTE FERROVIAIRE DE LA COTE D'OPALE

Le Conseil Municipal de la Commune d'Hesdigneul-les-Boulogne, conformément au 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, émet le vœu suivant :

Invité par l'association MétroOpale à encourager le déploiement d'un service ferroviaire répondant aux objectifs assignés par la Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, visant à organiser des transports au quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres,

Constatant les difficultés sociales engendrées notamment par l'augmentation durable du coût des carburants et l'absence de solution de transport alternative à la voiture,

Considérant la nécessité de contribuer le plus efficacement et le plus rapidement possible à la diminution du rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour contenir le réchauffement climatique,

Considérant l'impact économique que ne manquera pas d'avoir la desserte de toutes les gares, entre Dunkerque et Le Tréport, toutes les 20 minutes, sur l'environnement immédiat de la Commune,

Considérant le renforcement de l'attractivité touristique que provoquera une telle irrigation ferroviaire connectant – via le hub de Calais-Frèthun – la Côte d'Opale aux métropoles de Londres, Bruxelles, Paris et Lille, en moins de deux heures,

Constatant que la gare d'Hesdigneul-les-Boulogne est traversée actuellement par 52 trains par jour et que 18 seulement s'y arrêtent,

Le Conseil Municipal,

Invite le Conseil Régional des Hauts de France, en sa qualité d'Autorité organisatrice des Mobilités et d'interlocuteur des sociétés de transport ferroviaire, à convenir sans délai avec SNCF Réseau de l'arrêt des trains circulant actuellement, dans toutes les gares traversées,

Demande à ce que la gare d'Hesdigneul-les-Boulogne soit desservie, aussi vite que possible, toutes les 20 minutes par un train allant, au Nord, vers Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque, et au Sud, vers Abbeville et Le Tréport,

Encourage l'association métroOpale dans sa volonté d'obtenir du Conseil Régional des Hauts-de-France la mise en œuvre de ce projet visant à ce que TOUTES LES GARES ENTRE DUNKERQUE ET LE TREPORT SOIENT DESSERVIES PAR UN TRAIN TOUTES LES 20 MINUTES DANS CHAQUE SENS.

DELIBERATION BENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 24/06/22  
Publiée ou Notifiée le 20/06/22  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

Ont signé les membres présents.  
24/06/22

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Yves Hennequin